



2024_21D

**DELIBERATION DU
CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023**

Le dix avril deux mil vingt-quatre, le conseil municipal, réuni sous la présidence de Dominique CHAUVIN, Maire
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2023
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2022	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESTES A REALISER 2023	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-166 611.55 €		-19 365.25 €			
				79 000.00 €	D R	79 000.00 €
FONCT	383 196.49 €		149 419.68 €			532 616.17 €

Le résultat d'investissement cumulé est de -185 976.80 € 001 DI
Le résultat de fonctionnement cumulé est de 532 616.17

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	532 616.17 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	106 976.80 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	425 639.37 €
Total affecté au c/ 1068 :	106 976.80 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

a minima h34

Fait à NOZEROY
Le 10 avril 2024

Délibéré par le conseil municipal
Le 10 avril 2024



Le Maire D. CHAUVIN

Cachet et signature

Le secrétaire M. BINETRUY

Nombre de membres en exercice : 8
Présents : 7
Suffrages exprimés : 8
Abs : 1 Pour : 8 Contre : 0

Date de la convocation : 26.03.2024

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le